



REPUBLIQUE FRANCAISE

**Département de la
Meurthe-et-Moselle**

**Arrondissement de
Nancy**

**Commune de
Seichamps**

DELIBERATION

CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mille vingt-trois, le vingt-cinq septembre à vingt heures trente, les Membres du Conseil municipal se sont réunis sur la convocation de M. le Maire, adressée le 19/09/2023 conformément aux articles L. 2121-10 à 2121-12 du Code Général des Collectivités Territoriales, qui a eu lieu Salle du conseil municipal de l'Hôtel de Ville.

Nombre de membres dont le conseil doit être composé :**27**

Nombre de conseillers en exercice :**27**

Date de convocation :
19 septembre 2023

Présidence : Henri CHANUT, maire.

Etaient présents :

BERGE Dominique, CHANUT Henri, CHARPENTIER Florent, COLNOT Charles, COULOMBE Pascal, DECLERCQ Alain, DOERLER Marie, DUBAS Patrick, FORTINI Roland, GARCIA Juan-Ramon, GLESS Danielle, GUILLIN Stéphane, KEINERKNECHT René, KRIER Catherine, LANUEL-LE MARECHAL Yveline, MARTIN Frédéric, OGER Rachel, PARET Evelyne, ROYER Clément, ROZOT Jocelyne, SCHNEIDER Pierre, TREIBER Pascale, VERON Armelle, VIVIER Macha

Mandat de procuration : BRZAKOVIC Borisav à TREIBER Pascale, CHAKMA-HENRION Véronique à VIVIER Macha, MANGEOT Pascal à CHARPENTIER Florent

Absents :

Secrétaire de séance : Monsieur DUBAS Patrick

Membres présents.....24
 Absents ayant donné mandat de procuration.....3
 Absents.....0
 Votants.....27

Délibération DELIB 45 2023

Renouvellement de la convention avec l'UNICEF « Seichamps, Ville Amie des Enfants » – Rapporteur : Armelle VERON

Conseillers présents	Suffrages exprimés avec pouvoir	Pour	Contre	Abstention	Non participant
24	3	27	0	0	0

« Ville Amie des Enfants » depuis de nombreuses années déjà, Seichamps s'est toujours investi dans une politique jeunesse visant l'émancipation des jeunes et favorisant leur investissement au sein de la commune.

Très attaché au ce label, Seichamps s'est ouvert au partenariat éducatif local.

En effet, le Pôle Jeunesse, Vie Scolaire et Animation de la commune en partenariat avec les écoles, le collège, les associations locales et la Fédération partenaire, est à ce jour organisé de manière à ce que chaque structure jeunesse (Accueil Périscolaire, Accueil Jeunes, Conseil Municipal de la Jeunesse, Junior Associations) soit complémentaire en matière de soutien éducatif tant auprès des enfants et des jeunes, que des familles.

La commune de Seichamps, Ville du « Mieux vivre ensemble » qui a fait de sa politique jeunesse une priorité, a mis en place un **Projet Educatif Territorial** qui s'inscrit dans une démarche forte de responsabilisation de la jeunesse. Elle a également conventionné avec la Caisse d'Allocations Familiales et les communes de Saulxures-lès-Nancy et de Pulnoy pour la mise en place d'une **Convention Territoriale Globale** pour développer une politique de territoire en direction de tous les publics.

Seichamps a mis en œuvre, en partenariat avec les associations locales et des partenaires extérieurs, de nombreuses activités favorisant l'accès à la culture, l'ouverture au monde et des actions de solidarité.

Le 5 juin 2023, la commission d'attribution du **Réseau Ville Amie des Enfants** en partenariat avec l'UNICEF a décidé de décerner de nouveau ce label à Seichamps pour les années 2020-2026.

Trois thématiques seront prioritairement développées :

- ASSURER LE BIEN-ÊTRE DE CHAQUE ENFANT À TRAVERS UNE DYNAMIQUE PUBLIQUE LOCALE FAVORISANT SON ÉPANOUISSEMENT, SON RESPECT ET SON INDIVIDUALITÉ
- LUTTER CONTRE L'EXCLUSION, CONTRE TOUTE FORME DE DISCRIMINATION ET AGIR EN FAVEUR DE L'ÉGALITÉ
- PROPOSER UN PARCOURS EDUCATIF DE QUALITE A TOUS LES ENFANTS ET JEUNES DE SON TERRITOIRE

Il est demandé au Conseil Municipal :

- D'autoriser Monsieur le Maire à signer la Convention d'objectifs qui lie l'UNICEF et la Ville de Seichamps.

Adoptée à l'unanimité.

Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus ont signé au Registre les membres présents.

Pour extrait conforme,
Affiché le 26 septembre 2023
Henri CHANUT,
Maire.



Henri CHANUT

Henri CHANUT
2023.09.26 14:55:44 +0200
Ref:20230926_141401_1-2-O
Signature numérique
le Maire